



CR de vos élu-es FSU de la FSSSCT - D du vendredi 17 novembre 2023

Après avoir lu la liminaire, nous avons dénoncé l'absence sur l'ordre du jour du suivi des précédentes visites. Le Secrétaire Général (SG) avoue ne pas avoir recontacté les établissements dernièrement visités comme le collège Cousteau ou encore le lycée Langevin (visité en octobre 2022) ou le collège Villeneuve (visité en juin 2022) dont les réponses étaient incomplètes ou imprécises.

Devant cette situation inadmissible nous avons proposé au Secrétaire Général de recontacter les établissements afin qu'ils réunissent une CHS pour traiter des avis votés en Formation Spécialisée, puis d'envoyer le bilan de la CHS à la Formation Spécialisée (FS) avant la prochaine instance ordinaire.

A nouveau nous avons dénoncé l'impossibilité de voter les PV des précédentes séances car ils n'ont pas été envoyés avec les correctifs à temps aux représentants de la FS ce qui traduit le fait que le sujet de la santé et des conditions de travail du personnel ne semble pas être si prioritaire que ça pour le Secrétaire Général.

Nous avons acté positivement l'officialisation de la visite de l'école Rougiers par Madame l'ISST sur l'odj, suite aux avis qui avaient mis à jour le grand délabrement de l'étage et de la toiture du bâtiment, ainsi que l'absence des documents sur la sécurité et le registre DTA que la mairie n'avait pas transmis. L'école se situant au RDC du bâtiment.

Nous présentons le compte-rendu de la visite du collège d'Aups qui vient de faire sa rentrée suite à sa rénovation qui a duré 3 ans. Une discussion s'engage sur les préconisations.

Après accord entre les parties, les avis sont votés à l'unanimité des membres représentants des personnels. Les avis seront envoyés au Principal du collège.

Un bilan est présenté sur le premier GT sur les fiches SST du 1^{er} degré qui constituent la majorité des cas RPS reçu par le secrétaire FSU et la directrice référente direction d'école, qui par sa fonction, aide à faire le lien avec le secrétaire entre les IEN de circonscription et les personnels qui signalent des faits de violences, de harcèlements, de menaces de la part de parents ou encore des cas d'enfants violents ingérables faute de place ou de refus de la part de structures spécialisées (IME, ITEP...) de les accueillir ou encore de parents qui ne veulent pas engager les démarches.

Cependant les solutions proposées par l'administration ne sont pas encore à la hauteur des attentes des personnels qui subissent des situations qui stagnent et se dégradent, les ULIS se retrouvant parfois à gérer en même temps plusieurs cas compliqués.

Nous faisons remarquer, vu les situations qui se répètent avec la santé des personnels qui se dégradent, qu'il faudrait réfléchir à du personnel supplémentaire formé dans chaque école afin de gérer ces élèves qui monopolisent dans les moments de crise plusieurs agents de l'école qui ont en responsabilité les autres élèves de la classe choqués par la violence des situations.

Nous préconisons de travailler aussi bien sur la prévention secondaire en associant plus fortement les IEN aux situations, mais aussi en prévention primaire en mettant en place un GT pour l'élaboration par exemple d'un document ou d'un dépliant à destination de tous les personnels donnant des informations sur les contacts utiles en matière de santé sécurité, sur les droits et procédures que l'on peut mener comme la protection fonctionnelle, le CITIS, ou dans le premier degré comment faire appel à l'EMAS...pour ne donner que quelques exemples.

Nous revenons sur la dématérialisation des registres et des fiches. Mais encore une fois aucune garantie d'une mise en œuvre rapide, d'autant plus qu'il faudra respecter un anonymat dans les faits signalés sur ces registres SST dématérialisés, sans savoir comment cela pourra être respecté dans les faits.

Le Secrétaire Général acte nos demandes et revient aussi sur son engagement à prendre l'initiative de solliciter les médecins de prévention si on sent une situation de détresse importante chez un personnel à la lecture d'une fiche RPS.

La FSU a proposé sa contribution, en collaboration avec la Directrice Référente de direction d'école, sur l'élaboration d'une nouvelle fiche SST 1^{er} degré. Nous avons proposé qu'elle soit mise aussi sous format pdf éditable, ce qui permettrait de faciliter le remplissage par l'agent et le traitement qui en serait fait derrière.

Sur le GT enquête accident, il a été décidé après discussions, de la formation et de l'accompagnement par un organisme extérieur de la délégation d'enquête. Cette dernière gardant la main sur l'enquête et les conclusions de celle-ci.

Le SG rendra compte des décisions prises sur ce point au Rectorat pour la mise en application des engagements pris.

Calendrier des dates des futures instances de la FSSCT du Var :

- jeudi 14 mars 2024 (matin)
- mardi 18 juin 2024 (après-midi)